

HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A incluse)

REMUNERATION

Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction

Montant de la transaction	Locaux à usage d'habitation ou professionnel	Locaux à usage commerciale ou industriel	Terrains à bâtir	Cessions de bail
Jusqu'à 23.000 €	20 %	20 %	20 %	20 %
De 23.001 à 46.000 €	10 %	10 %	10 %	10 %
De 46.001 à 76.000 €	8 %	8 %	8 %	8 %
De 76.001 à 105.000 €	6,50 %	6,50 %	6,50 %	6,50 %
De 105.001 à 152.000 €	6 %	6 %	6 %	6 %
De 152.001 à 229.000 €	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %
A partir de 229.001 €	5 %	5 %	5 %	5 %

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée sur le mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-dessous :

A la charge du vendeur et comprise dans le prix affiché

Honoraires de location

Habitation :

12 € / m2 pour visite, dossier et rédaction du bail

+ 3 € / m2 de frais d'état des lieux

Locaux commerciaux :

10% du loyer triennal TTC à la charge du preneur